



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

L'AUSTERITE CA SUFFIT !

JEUDI 9 AVRIL : grève nationale interprofessionnelle à l'appel des confédérations FORCE OUVRIERE, CGT et de SOLIDAIRES ...

(la FSU appelle également)

Les confédérations syndicales FO, CGT, et de Solidaires appellent tous les salariés du public et du privé à se mettre en grève le jeudi 9 avril pour s'opposer au pacte de responsabilité, à la politique d'austérité, à la réforme territoriale et à la loi Macron. A cette étape, la FSU vient de décider d'appeler à y participer.

Le gouvernement reste sourd aux revendications des salariés !

Depuis des semaines, depuis des mois, les enseignants se mobilisent pour l'abrogation des décrets sur les rythmes scolaires, contre les suppressions de postes et d'écoles entières, contre les remises en cause statutaires (annualisation des remplaçants) liées à la loi de refondation de l'école.

Depuis des mois, ils se mobilisent comme le font les salariés du public et du privé dans leurs secteurs respectifs : par exemple, les employés de la Sécu qui combattent pour le maintien des emplois, les cheminots qui s'opposent à la réforme ferroviaire, les salariés du privé qui s'opposent aux plans de licenciement, à la flexibilité, à la précarité, et revendiquent des augmentations de salaires...

Le seul moyen de nous faire entendre, c'est donc la grève interprofessionnelle dans le cadre des revendications de l'appel national lancé par FO, CGT et Solidaires.

NON au pacte de responsabilité et ses 50 milliards d'économie

- qui veut dire après 5 années de blocage des salaires et traitements, la poursuite du gel du point d'indice pour 2 ans au moins pour tous les fonctionnaires ;
- qui implique, pour les enseignants du 1^{er} degré, la stagnation des indemnités de toutes sortes (l'ISSR, le refus d'augmenter l'ISAE de 400 à 1 200 € immédiatement, le blocage du taux de passage à la Hors Classe ...);
- qui signifie des centaines de fermetures de classes et d'écoles comme à Châlon-en-Champagne où les élus annoncent la suppression de 8 écoles sur 31 ;
- qui signifie le refus de recruter les listes complémentaires pour combler les milliers de postes de remplaçants manquant actuellement ;
- qui impose l'embauche d'enseignants contractuels (déjà 450 en Seine-Saint-Denis) en lieu et place de fonctionnaires titulaires.

NON à la réforme territoriale qui aboutit à :

- transformer la République une et indivisible en une République de territoires ;
- éclater l'Ecole publique en une mosaïque d'écoles autonomes ;
- menacer directement le statut d'enseignant fonctionnaire d'Etat ;
- pérenniser les décrets Peillon-Hamon sur les rythmes scolaires aboutissant à la désorganisation et à la territorialisation des écoles, et consacrer le fait que les enseignants soient placés sous la tutelle directe des élus locaux et des groupes de pression ;
- instaurer des protocoles académiques pour les missions des directeurs contre le cadre national du décret de 1989.

OUI à la défense des services publics d'Etat et du statut de fonctionnaire d'Etat, ce qui dans le 1^{er} degré signifie :

- **NON** à l'annualisation des Obligations de Service des titulaires – remplaçants et de tous les personnels ;
- **NON** à la loi de refondation de l'école qui organise les remises en cause statutaires (psychologues scolaires...)

NON à la loi MACRON qui,
banalise le travail du dimanche,
facilite les plans de licenciements
et remet en cause les tribunaux de prud'hommes.

**ÇA SUFFIT, IL FAUT QUE ÇA CESSE ! LES ENSEIGNANTS N'EN PEUVENT PLUS !
LES REVENDICATIONS DOIVENT ETRE SATISFAITES**

**Le SNUDI-FO appelle tous les enseignants, tous les EVS à être tous en grève le 9 avril
pour répondre à l'appel de FO, CGT, Solidaires.**

Il invite tous les personnels à se réunir dans les écoles, dans les RIS... pour décider la grève et établir leurs cahiers de revendications :

- ▶ retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron ;
- ▶ création de tous les postes nécessaires (classes, remplaçants, RASED ...) ouverture immédiate de la liste complémentaire pour pourvoir tous les postes de remplaçant vacants ;
- ▶ abandon de la réforme territoriale et abrogation des décrets Peillon-Hamon sur les rythmes scolaires ;
- ▶ arrêt des remises en cause des garanties statutaires des personnels ;
- ▶ augmentation immédiate des salaires, de l'ISAE et du taux d'accès à la hors classe.

Montreuil, le 3 mars 2015